

LA FIN DE LA SHOAH ET DE L'UNIVERS CONCENTRATIONNAIRE NAZI.



Cadavres découverts dans le camp de Buchenwald au printemps 1945 © US Holocaust Memorial Museum

LA DÉCOUVERTE DE L'HORREUR

L'univers concentrationnaire nazi n'appartient pas à l'Histoire. Il n'est pas un épisode, certes plus horrible que les autres, d'un passé révolu. En cette année 2025, le monde commémore le 80^e anniversaire d'un événement heureux : la fin de la Seconde Guerre mondiale, événement historique majeur du dernier siècle. Mais il commémore aussi une effroyable découverte : celle des camps de concentration et d'extermination. La découverte de l'horreur. « Nous savions, écrit le correspondant de guerre Meyer Levin, qui couvre la marche des troupes américaines en Allemagne. Le monde en avait entendu parler. Mais jusqu'à présent aucun d'entre nous n'avait vu. C'est comme si nous avions enfin pénétré à l'intérieur même des replis de ce cœur malfaisant. »

Non, décidément, l'univers concentrationnaire nazi et la Shoah – l'extermination des Juifs d'Europe – n'appartiennent pas à un passé révolu. Ces horreurs n'ont cessé, depuis 80 ans, de nourrir des recherches historiques de plus en plus fouillées, de plus en plus accablantes, et de fonder les inlassables activités des institutions mémorielles (Fondation de la Résistance, Mémorial de la Shoah). Elles n'ont cessé d'alimenter une réflexion morale, philosophique, sur la condition humaine, sur les effrayants pouvoirs de cerveaux manipulés, formatés, intoxiqués, en un mot : privés de repères élémentaires. De 1933 à 1945, ces pouvoirs n'ont nullement été exercés par des sauvages, des barbares ou des « primitifs », mais par les représentants d'un des pays les plus civilisés au monde.

« La conscience des personnes disparues par millions dans l'univers concentrationnaire et génocidaire nazi, écrit l'historien Vincent Duclert dans la Lettre de cadrage du Concours 2025-2026, se fait maintenant plus vive, alors que les derniers survivants quittent notre monde et que la tyrannie politique, la haine des Juifs, menacent aujourd'hui les héritages démocratiques de la lutte contre le nazisme. »

Le négationnisme toujours renaissant, qui n'a cure des preuves et des condamnations, ne constitue pas seulement une offense aux millions de morts de l'idéologie nazie. L'antisémitisme, qui l'accompagne – et qui s'abrite souvent derrière un antisionisme de plus en plus décomplexé – constitue une insulte grave à l'espèce humaine. Le négationnisme et l'antisémitisme nous incitent à ne jamais relâcher notre vigilance et notre détermination à combattre ces rejetons monstrueux du nazisme.

François BROCHE

SURVIVRE

NOUS NE POUVONS OUBLIER...

Nous ne nous taisons plus. Nous savons. Nous savons ce qu'était Buchenwald, cette Forêt de hêtres, toute proche de « l'arbre de Goethe » - qui était un chêne.



Défilé d'anciens déportés sur les Champs-Elysées © Association Vive la Résistance Officiel

La Shoah en œuvre, les exécutions, le *traitement spécial* des prisonniers membres des services secrets, les expériences médicales, le typhus, la dysenterie et, tout proche du camp, la *Maison de plaisir* où les gardiens du camp se délassaient après leur travail auprès de blondes jeunes filles. Les marches de la mort quand les Allemands ont compris que leur guerre était perdue et que leur *Führer* leur avait menti.

Les 25 000 Français déportés de la fin de 1943 jusqu'au 20 août 1944, alors que Paris est près d'être libéré. Et puis les 1 000 enfants juifs, survivants par miracle, que l'OSE tente de sauver en les envoyant en France, vêtus, pour les réchauffer, de blousons de la *Hitlerjugend*, la Jeunesse hitlérienne. Arrivés en France, la foule les prend pour de jeunes nazis et les conspue.

Nous avons vu, sur les photos du 26 août 1944, juste derrière de Gaulle, défiler sur les Champs-Elysées les déportés en tenue rayée, dont le Compagnon André Schock, revenu de Buchenwald. Nous avons appris les noms des Compagnons qui eux aussi ont connu l'innommable : Emile Bollaert, Claude Bourdet, Henri Manhès... Et nous avons lu ceux qui ont écrit, à défaut de pouvoir parler à ceux qui ne pouvaient les entendre. Nous avons lu *La Nuit* d'Elie Wiesel, *L'écriture ou la Vie* de Jorge Semprun, nous avons lu Jacques Lusseyran, Robert Antelme, et l'écrivain allemand antinazi Ernst Wiechert, qui, libéré de *Buchenwald, forêt de hêtres* à la fin de 1944, alors que le III^e Reich sévit encore, écrit et enterre prudemment dans son jardin son pamphlet, *Totentwald, forêt des morts*.

Nous avons eu l'honneur de connaître Stéphane Hessel, échappé de justesse à Buchenwald à la pendaison, en empruntant le nom d'un mort de la veille. La chance d'avoir noué une solide amitié avec Joseph Rovan, né juif allemand, résistant français, rescapé de Dachau avec Edmond Michelet et le père Jacques Sommet. Et d'avoir bénéficié de l'enseignement remarquable et des travaux d'Alfred Grosser. Ils ont été d'importants acteurs de la réconciliation franco-allemande.

Et nous ne pouvons oublier, nous l'avons vue dès 1945, la détresse des prisonniers allemands chargés de déminer en France le Mur de l'Atlantique. Ils étaient maigres, ils avaient faim. 1750 d'entre eux ont sauté sur les mines que leurs *Kameraden* avaient posées. Certains d'entre eux avaient 16 ans. En Allemagne occupée, dès 1946 nous avons vu les villes en ruines, les enfants accompagnés de leur grand-mère, fouillant les poubelles des hôtels réservés aux familles d'officiers français

La réconciliation des « ennemis héritaires », symbolisée par l'invitation du chancelier Adenauer à Colombey par le général de Gaulle, la construction de l'Europe, les menaces qui pèsent aujourd'hui sur le monde, nous invitent à approfondir nos liens d'amitié avec l'Allemagne éternelle : Bach, Goethe, Schubert, Barlach, sculpteur et graveur *entartet*, « dégénéré » par Hitler comme tant d'autres, mort de misère en 1938, sont des nôtres. Pour toujours.

Marie-Clotilde GÉNIN-JACQUEY

CINQ COMPAGNONS DÉPORTÉS AU CAMP DE CONCENTRATION DE NATZWEILER

par

Frédérique NEAU-DUFOUR

docteur en histoire,

*ancienne commissaire d'exposition du Mémorial Charles de Gaulle à Colombey-les-Deux-Eglises,
ancienne directrice du Centre européen du résistant déporté,
actuellement chef de projet pour la stratégie mémorielle de la Région Grand Est.*

Sur les 42 Compagnons de la Libération qui ont eu à subir l'épreuve de la déportation dans les camps nazis, cinq sont passés par le camp de Natzweiler. Ce dernier a été construit à partir de 1941 par les nazis dans l'Alsace annexée de fait par le III^e Reich. Il s'agit de Henri Chas, Charles Delestraint, François Faure, Joël Le Tac et Charles Serre.

Il semble logique de penser que ce petit groupe de cinq personnes a vécu de façon homogène son passage par le camp, et que le parcours de déportation des uns et des autres est somme toute analogue. Il existe certes des points communs dans leur parcours : les cinq déportés partagent le fait d'être des hommes et d'entretenir un lien étroit avec l'armée (Delestraint est officier d'active, les autres ont été officiers de réserve, Le Tac est parachutiste et chargé d'organiser un réseau Action en France occupée, Delestraint, Chas, Serre ont des responsabilités diverses dans l'Armée secrète). Ayant tous été déportés pour motif de répression, ils ont joué un rôle éminent dans la résistance, en lien avec des mouvements et des réseaux divers.

Ces caractéristiques, cependant, sont propres à l'ensemble des Compagnons de la Libération et ne suffisent pas à définir une identité commune à ce groupe. Leur déportation à Natzweiler ne le permet pas beaucoup plus. Tous sont arrêtés en France par les services allemands à des dates très différentes : Le Tac et Faure en 1942, Delestraint en 1943, Serre et Chas en 1944. Cette donnée n'est pas sans conséquence. Le statut des déportés change en effet avec le temps. Ainsi, les trois membres du groupe arrêtés en 1942-43 sont tous classés par les nazis *Nacht und Nebel* (NN, « Nuit et Brouillard »), conformément à un décret signé par le maréchal Wilhelm Keitel, chef du Haut commandement de la *Wehrmacht*, le 7 décembre 1941. Son application prévoit de déporter, dans le secret le plus absolu, les résistants arrêtés dans les territoires occupés par le III^e Reich. Le camp de Natzweiler est désigné pour recevoir les « NN » de toute l'Europe. Le premier convoi de déportés français arrive sur place le 9 juillet 1943 : Le Tac et Faure en font partie tous les deux. Delestraint arrive, lui, en mars 1944. Par la suite, le décret « NN » n'est plus appliqué par les nazis.

Il existe assurément une similitude d'expérience concentrationnaire pour ces trois Compagnons « NN » qui

passent à Natzweiler entre cinq mois (Delestraint) et plus d'un an. Le camp, situé à l'extrême ouest du III^e Reich, est menacé par l'avance des Alliés après les deux débarquements en France. A compter du 1^{er} septembre 1944, Berlin donne l'ordre d'évacuer les déportés de Natzweiler de l'autre côté du Rhin, notamment vers Dachau. C'est le chemin que suivent alors les trois « NN », évacués vers ce camp qui fonctionne depuis mars 1933 en Bavière.

DES CONDITIONS APOCALYPTIQUES

Le parcours de Chas est très différent puisqu'il parvient à Natzweiler le 20 août 1944. Il n'y passe donc qu'un peu plus d'une semaine avant d'être lui aussi transféré à Dachau. Le cas de Serre est unique parmi les cinq, mais très banal parmi les déportés de Natzweiler. Sur les 52 000 hommes qui y ont été enfermés, seul un tiers a connu le camp principal situé au lieu-dit du Struthof en Alsace. Les deux autres tiers n'ont fréquenté que les camps annexes de Natzweiler dont la plupart sont situés dans l'actuel Bade-Wurtemberg. C'est le cas de Serre, déporté en juillet 1944 à Dachau, puis transféré à Neckargerach. Ce camp annexe de Natzweiler, localisé dans la vallée du Neckar, emploie les déportés au projet « *Goldfisch* », la création d'usines souterraines dans des mines pour y installer les usines de moteurs d'avion Daimler.

Pour les cinq Compagnons, Natzweiler n'est du reste qu'un point parmi d'autres sur l'éprouvante cartographie de leur déportation. Joël Le Tac, après son évacuation par Dachau, est encore transféré dans des conditions apocalyptiques à Neuengamme, Gross Rosen, Dora et Bergen-Belsen. Chas part lui aussi de Dachau à Neuengamme, mais est ensuite envoyé vers le camp-annexe de Sandbostel, véritable mouvoir.

A l'intérieur des camps, ces authentiques résistants maintiennent l'esprit de lutte en dépit du travail forcé, des conditions inhumaines et de la maladie. Delestraint participe à la création du comité international de Dachau. Serre organise des actions de sabotage dans les mines du Neckar.

Sur les 42 Compagnons déportés pendant la guerre, 35,7% ont trouvé la mort dans les camps ou juste à leur retour, en raison des conséquences subies. Ce pourcentage correspond à peu près à celui des déportés de répression



*Henri Chas
(1900-1945)*



*Charles Delestraint
(1879-1945)*



*François Faure
(1897-1982)*



*Joël Le Tac
(1918-2005)*



*Charles Serre
(1901-1953)*

français décédés en déportation (40%). Parmi les cinq Compagnons qui nous intéressent, trois sont concernés, mais aucun n'est mort à Natzweiler, et chacun perd la vie dans des conditions très différentes. Charles Delestraint est assassiné le 19 avril 1945 à Dachau par les SS quelques jours avant la libération. Henri Chas meurt d'épuisement lors de son transfert vers Sandbostel. Charles Serre, qui avait été très affecté par la maladie en déportation, décède précocement en 1953, à l'âge de 52 ans.

Plusieurs de ces hommes se sont engagés après la guerre pour que vive la mémoire de la déportation. François Faure prend dans les années 1950 la tête de l'Amicale française des anciens déportés de Natzweiler, qui existe toujours de nos jours. Charles Serre est l'un des membres fondateurs de la FNDIRP. Aujourd'hui, le visiteur qui se rend dans le lieu de mémoire du camp de Natzweiler peut se rendre sur la place Charles Delestraint, où un panneau explique en trois langues aux visiteurs le destin écourté de ce grand résistant. Une plaque a également été inaugurée en son nom au Panthéon le 10 novembre 1989.

Derrière le petit groupe des cinq Compagnons de Natzweiler se cache finalement l'intérêt de la science historique : montrer que jamais rien n'est simple, et que derrière les grandes catégories nécessaires à la compréhension des faits, il importe de revenir toujours, sans cesse, aux individualités. Surtout lorsque, Compagnons de la Libération, leur destin est exemplaire.

« LE PLUS IGNOBLE... »

Beaucoup de déportés, souvent plus jeunes qu'Emile Bollaert, périssent par le travail excessif, les appels interminables, les incessants coups de matraque, les tortures, les pendaisons, le froid, la faim, le manque de sommeil, la maladie. Les corps sont envoyés au four crématoire, ou en cas de surabondance déversés dans des fosses communes. Le plus ignoble, c'est que les SS parviennent à dresser les détenus les uns contre les autres. Le procédé le plus usité pour diviser les détenus est la désignation de «chargés de fonction» (petits responsables, secrétaires, infirmiers) jouissant de petites faveurs (nourriture, vêtements, couchage). Certains appliquent les consignes avec zèle, voire avec sadisme, comme les sinistres Kapos, souvent porteurs du triangle vert des condamnés de droit commun. D'autres appliquent les consignes au minimum, tendant d'adoucir le sort de leurs codétenus, avec tous les risques que cela comporte, mais ils sont incompris par la majorité des déportés qui les rendent responsables de toutes les consignes qu'ils sont contraints d'appliquer.

*Extrait de la biographie d'Emile Bollaert,
Compagnon de la Libération,
écrite par son fils cadet, en ligne.*

COMPAGNONS DÉPORTÉS

NOM DU COMPAGNON	Prénom du Compagnon	Lieu de déportation	Date de décès	Commune de décès
ARRIGHI	Pierre, Robert	/ MAUTHAUSEN /	05/08/1944	Mauthausen
BARLOT	Gustave, Jean	/ NEUENGAMME /	26/04/1998	Penne d'Agenais
BOLLAERT	Emile, Edouard	/ BUCHENWALD / DORA /	18/05/1978	Paris
BOQUET	François, Charles	/ BUCHENWALD /	19/02/1987	Clichy
BOULLOCHE	André	/ AUSCHWITZ / BUCHENWALD / FLOSSENBURG	16/03/1978	Malsburg-Marzell
BOURDET	Claude	/ NEUENGAMME / SACHSENHAUSEN / BUCHENWALD /	20/03/1996	Paris
BOYER	André, Jacques, Gaspard	/ BUCHENWALD / DORA / NORDHAUSEN	04/04/1945	Nordhausen
BRUNSCHWIG-BORDIER	Jacques, Philippe	/ BUCHENWALD / DORA / NORDHAUSEN	21/04/1977	Paris
CHAS	Henri, Jules, Ernest,	DACHAU / NEUENGAMME /	11/04/1945	Sandbostel
CLIQUET	Charles, Emile, Joseph	/ SARREBRUCK / BUCHENWALD / LAURA /	27/03/1956	Paris
DEBEAUMARCHE	Edmond, Paul	/ BUCHENWALD / DORA / BERGEN-Belsen /	28/03/1959	Paris
DEJUSSIEU-PONTCARRAL	Pierre, Marie, Philippe	/ BUCHENWALD / DORA-MITTELBAU /	01/08/1984	Paris
DELESTRAINT	Charles, Georges, Antoine	/ STRUTHOF / DACHAU /	19/04/1945	Dachau
DIEBOLD	Laure	/ AUSCHWITZ / RAVENSBRUCK /	17/10/1965	Lyon
FAURE	François	/ STRUTHOF / DACHAU /	29/06/1982	Fleury Mérogis
FLAVIEN	Guy, Charles, René	/ BUCHENWALD /	01/04/1945	Buchenwald
GENTIL	Louis	/ DORA /	08/04/1945	Dora
GIMPEL	Ernest, Richard, Charles	/ AUSCHWITZ / BUCHENWALD / FLOSSENBURG /	26/01/1973	Cretingham Woodbridge Suffolk
GOSSET	Jean, Yves	/ NEUENGAMME /	21/12/1944	Neuengamme
GUILLAUDOT	Maurice	/ NEUENGAMME / SCHANDELAU / WOBBELIN /	23/05/1979	Hédé
HENRY	Marcelle, Marie-Louise, Marguerite,	/ RAVENSBRUCK /	24/04/1945	Paris
HEURTAUX	Alfred	/ GROSS-ROSEN / BUCHENWALD /	30/12/1985	Chantilly
JOLY	Paul	/ SACHSENHAUSEN /	01/02/1945	Sachsenhausen
JULITTE	Pierre, Gaston, Louis	/ BUCHENWALD / DORA / BERGEN BELSEN /	15/08/1991	Neuilly sur Seine
LAMIRAUT	Claude	/ DACHAU /	27/05/1945	Orléans
LE TAC	Joël, André	/ STRUTHOF / DACHAU / NEUENGAMME / DORA / BERGEN BELSEN	08/10/2005	Maisons-Laffitte
LEBON	Albert, Louis	/ RHEINBACH / SIEGBURG /	06/06/1988	Tavernes
LEFAUCHEUX	Pierre, André	/ BUCHENWALD /	11/02/1955	St Dizier
LIMONTI	Hugues	/ BUCHENWALD / DRUTTE / BERGEN BELSEN /	02/12/1988	Villeurbanne
LUGIEZ	André, Fernand	/ INNSBRUCK-REICHNAU /	07/01/1969	Nice
MANHES	Henri, Frédéric, Alfred	/ BUCHENWALD /	24/06/1959	Nice
MICHEL-LEVY	Simone, Françoise	/ RAVENSBRUCK / HOLLEISCHEN / FLOSSENBURG /	13/04/1945	Flossenbürg
MOUSTIER (DE)	Léonel, Alfred, Ghislain, Marie	/ NEUENGAMME / FARGE /	08/03/1945	Farge
PALAUD	Noël, Georges	/ DACHAU /	05/08/1985	Bordeaux
PINEAU	Christian, Paul, Francis	/ BUCHENWALD /	05/04/1995	Paris
RENOUVIN	Jacques	/ MAUTHAUSEN /	24/01/1944	Mauthausen
RIOU	Noël, Marie	/ HINZERT /	07/07/1964	Beg-Meil en Fouesnant
ROURE	Rémy, Eloi, Frédéric	/ AUSCHWITZ / BUCHENWALD /	08/11/1966	Paris
SCHOCK	André	/ BUCHENWALD / HARZUNGEN / BERGEN-Belsen /	13/10/1973	Meudon
SERRE	Charles, Armand	/ DACHAU / NECKARGERACH /	02/04/1953	Champagnac de Belair
TARDY	René, Georges	/ ORANIENBURG-SACHSENHAUSEN /	17/09/1943	Berlin
VALLEE	François	/ GROSS-ROSEN /	01/09/1944	Gross-Rosen
VEDEL	Gaston, Eugène, Camille	/ BUCHENWALD / DORA / ELLRICH /	22/06/1993	St Paul Cap de Joux

« J'AI CRU QU'IL S'AGISSAIT DE MANNEQUINS DE MAGASINS DE MODE »

J'ai découvert des photos analogues en 1946 (j'avais 7 ans) dans le bureau d'un des frères de mon père qui avait fait la campagne d'Allemagne avec De Lattre. Il était entré un des premiers dans un de ces camps, Dora, dit-on dans la famille? Je ne suis pas sûre. C'étaient des cadavres de femmes. J'ai cru qu'il s'agissait de mannequins de magasins de mode qu'on avait empilés les uns sur les autres pour un carnaval et je me suis mise à rire. Mon oncle, gêné, a quitté la pièce et fermé la porte. Restée seule, j'ai compris. L'ampleur de la Shoah, les chiffres, les détails, tout cela ne s'est mis en place que plus tard : « Vive la Patrie, la guerre est finie! » C'était ce qu'on disait aux enfants. Heureusement qu'en grandissant, tous n'ont pas cru les adultes et qu'ils ont cherché à s'informer. !

M.-C. G.-J.

DES NAZIS PHOTOGRAPHES

Comment les nazis ont photographié leurs crimes à Auschwitz en 1944.

Exposition organisée par le Mémorial de la Shoah jusqu'en novembre 2025



Page de l'album d'Auschwitz de la partie « Arrivée d'un convoi » Auschwitz-Birkenau, Reich / Pologne annexée, 1944.

© Mémorial Yad Vashem

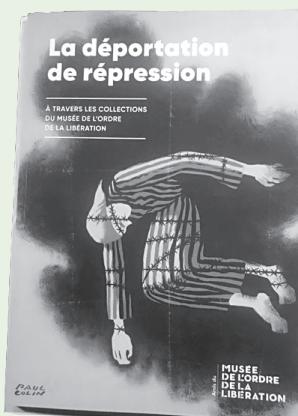
A l'occasion du 80^e anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau, le Mémorial de la Shoah a organisé une très émouvante exposition qui montre par un ensemble de photos le processus qui a conduit au massacre de masse dans ce camp de concentration. Cet album, nommé couramment « l'Album d'Auschwitz », fut réalisé en 1944 par les SS pour témoigner auprès des dignitaires nazis de la parfaite organisation et maîtrise des opérations d'extermination sur ce site. On peut y voir les photos des dignitaires nazis, comme Himmler, visitant ce site, mais on découvre à plusieurs reprises des photos de déportés qui « résistent » avant d'être amenés vers les fours crématoires. Ces photos ont servi de preuves lors des procès de certains responsables de la « Solution finale ».

Plusieurs Compagnons de la Libération ont été déportés ou sont passés à un moment par le camp de concentration d'Auschwitz : André Bouloche, que mon père connaissait bien, Laure Diebold, Ernest Gimpel, et Rémy Roure. Tous ont pu heureusement revenir en France !

J'ai été particulièrement ému lors de cette visite, car Louis-Hughes Citroën, polytechnicien et neveu d'André Citroën, capitaine de l'Armée blindée, membre du Réseau Résistance Fer, arrêté en 1943 par la Gestapo, est mort à Auschwitz vers le mois de mai 1944.

Enfin les visiteurs ont découvert la photo d'une note de service du Commandant du camp de Drancy du 20 octobre 1943 qui organise, à la demande des autorités allemandes qui sont en copie, la déportation vers les camps de concentration allemand.

Philippe CITROËN



LA MÉDIATION AU MUSÉE DE L'ORDRE AUTOUR DE LA DÉPORTATION



Au musée de l'Ordre de la Libération, un espace permanent est dédié à la déportation de répression qui a concerné 42 Compagnons de la Libération et des milliers de médaillés de la Résistance française. La déportation, qui fait partie des programmes scolaires des élèves de 3^e et de Terminale, est abordée en médiation et déclinée en plusieurs offres.

Les collections font découvrir aux élèves une diversité d'objets et de documents liés à ce sujet historique. Il s'agit surtout d'objets du quotidien, souvent réalisés par les déportés eux-mêmes et parfois liés à la Résistance au sein des camps, ou encore de productions artistiques visant à lutter contre le processus de déshumanisation. Certains de ces objets ont d'ailleurs été échangés entre déportés et témoignent ainsi de la solidarité et de la camaraderie. Les jeunes visiteurs peuvent, par exemple, observer un petit drapeau français, au centre duquel figure une croix de Lorraine confectionnée de toutes pièces par Laure Diebold, Compagnon de la Libération ; ou encore un foulard qui, en circulant de main en main à Ravensbrück, a été signé par plus de 150 déportées pour marquer leur union dans ce terrible contexte.

L'observation de dessins exécutés dans les camps leur permet également de prendre conscience des épreuves traversées par les déportés. Ainsi, certains – auteurs comme René Baumer ou Violette Rougier Lecoq – dessinent pour témoigner, en montrant la réalité la plus crue, tandis que d'autres voient dans le dessin une échappatoire ou un moyen de soutenir le moral de leurs camarades. Ainsi des portraits de Jeannette L'Herminier qui représente ses codétenues au

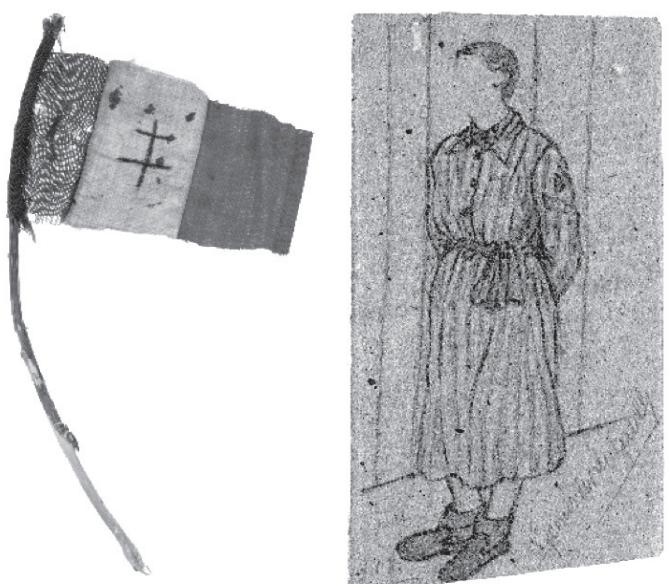
repos, loin de la réalité des corps amaigris et des travaux harassants.

La visite intitulée « Les Résistants dans les camps : la déportation de répression » permet d'analyser les rouages du système répressif allemand et le parcours de plusieurs résistants dans l'univers concentrationnaire. Tout comme « L'engagement des femmes dans la Résistance » qui traite aussi de leur déportation en Allemagne comme moyen privilégié de la répression exercée par les nazis.

La visite théâtralisée « La Résistance entre en scène » jouée par des comédiens et dont certaines scènes se déroulent dans les camps de concentration, permet, par une autre approche, plus sensible, d'aborder le sujet avec les élèves.

Enfin, un partenariat mis en place depuis plusieurs années avec le Mémorial de la Shoah a permis la création d'un parcours croisé avec le musée de l'Ordre de la Libération. Les élèves, grâce à un livret commun, abordent dans la première institution la déportation raciale et, dans la seconde, la déportation de répression. Grâce au livret, à des témoignages filmés, aux pièces des collections et aux visites guidées, les élèves approfondissent leurs connaissances du système concentrationnaire et les particularités de ces deux formes de déportation.

Emma Pollo
*Chargée de médiation et de projets numériques au
musée de l'Ordre de la Libération*



Drapeau français orné d'une croix de Lorraine confectionné par Laure Diebold © MOL

Portrait de Geneviève de Gaulle par Jeannette L'Herminier © MOL

TÉMOIGNER

CE QUI EST À TRANSMETTRE

Nous avons à transmettre le transmissible. Fausse évidence, qui souligne la part, immense, de l'intransmissible dans la mémoire et l'histoire des camps de la mort.



Bertrand Renouvin, fils du Compagnon Jacques Renouvin, mort à Mauthausen
© Philippe Delorme

Nous devons transmettre dans l'humilité. Quand les déportés survivants étaient parmi nous, nous pouvions encore saisir un tremblement de voix, un regard qui repartait là-bas, et deviner, l'espace d'un instant, l'intensité d'une douleur à laquelle nul ne pouvait prendre part.

Nous sommes seuls maintenant, et nous avons reçu en héritage la part visible des camps nazis. Telle est la charge que nous devons porter. Elle est lourde et fragile, sans cesse menacée de lente destruction faute de soins et d'enfouissement dans la liste interminable des malheurs révolus.

Il n'y a pas de fatalité. Ce qui est à transmettre est inscrit dans la géographie européenne. Les lieux ont été préservés et si les camps ont été esthétisés, ils demeurent, en Allemagne, en Autriche, en France, au centre des commémorations officielles, au cœur des rassemblements de la communauté européenne des familles de déportés - qui se déroulent significativement hors de toute religion. Chacun peut participer à ces rites sacrés, découvrir dans le recueillement le lien mystique qui relie l'intransmissible et le visible, éprouver la fraternité, par-delà les conflits, des peuples de l'Europe résistante.

Dans les mémoriaux et dans les musées, les documents de l'époque donnent à la transmission sa matérialité qui doit être complétée par les œuvres littéraires nées de la Déportation et par les témoignages écrits que les survivants nous ont laissés. Les associations mémorielles ont fait un travail considérable de préservation des lieux et des traces ; elles ont organisé et organisent toujours des voyages

mémoriels auxquels sont conviés des lycéennes et des lycéens. Ces agents collectifs de la transmission doivent être soutenus d'autant plus fermement que les pouvoirs publics peuvent être tentés de restreindre leurs financements.

La transmission ne peut se réaliser grâce à un vague «devoir de mémoire» qu'on remplirait chez soi, les soirs de désœuvrement. Elle implique une présence effective aux commémorations, qui seraient privées d'une partie de leur sens si elles se réduisaient à des dépôts de gerbe par les autorités nationales ou locales. Il faut le peuple assemblé - il faudrait que le peuple puisse s'assembler comme naguère pour les cérémonies sacrées, alors qu'on l'éloigne de plus en plus pour des motifs de sécurité.

Les actes de présence ne suffisent pas. La transmission est un combat de tous les jours contre les confusions, les analogies trompeuses et les compassions débilitantes qui altèrent gravement le souvenir de la Résistance et de la Déportation, dans le mépris du travail mémoriel et des acquis historiques. Contre ces altérations, trois impératifs :

Ne pas céder aux confusions entretenues pour des motifs polémiques ou à des fins d'autojustification. Tout dictateur n'est pas Hitler, tout parti autoritaire n'est pas nazi, tout massacre n'est pas un génocide. Ramener le national-socialisme à la commune mesure de la violence politique, c'est civiliser une entreprise nihiliste en oubliant que les luttes de libération nationale dans l'Europe occupée furent, d'un même élan, des combats pour la patrie et pour notre civilisation.

Ne pas céder au culte de la victime qui a remplacé, après 1945, le culte des héros. Les Résistants et les Déportés ont été des combattants, jusque dans les camps de concentration.

Ne pas consentir à la culpabilisation de la France et des Français. La France n'est pas coupable puisqu'elle était à Londres puis à Alger, hors du territoire occupé et soumis à une *autorité de fait*, dont les représentants ont été condamnés pour trahison. Les Français n'étaient pas coupables, à l'exception d'une minorité, puisqu'ils ont, de mille manières refusé l'occupation allemande.

Contre les impostures intellectuelles et les manipulations de la mémoire nationale, il nous faut requérir sans relâche les philosophes et les historiens.

Bertrand RENOUVIN

Le témoignage de Rémy Roure

« C'EST LE MARTYRE QUI COMMENCE... »

Journaliste, éditorialiste au Temps, membre du réseau de résistance « Bordeaux-Loupiac », dirigé par le Compagnon Jean-Claude Camors, Rémy Roure (1885-1966) fut déporté à Buchenwald puis à Auschwitz en avril 1944. Libéré en avril 1945, il donne son tout premier article au Monde, sous le titre « L'enfer de Buchenwald et d'Auschwitz-Birkenau », publié le 21 avril 1945.



« Vous trouverez dans les récits des prisonniers de guerre quelque chose qui peut encore élever l'âme, quelques reflets d'héroïsme, quelques réactions. Dans les récits de déportés il n'y aura s'ils sont sincères rien de pareil. Les nazis se sont efforcés là vraiment de transformer l'homme en bête, en plus bas que la bête, qui, elle, peut mordre, griffer, se révolter. Mais la bête humaine amaigrie, sans muscles, tenaillée par la faim, livrée à la maladie, n'a plus la force de réagir contre les brutalités, contre les coups, les gifles, les bastonnades. Elle va portant son fardeau, lâchement résignée, jusqu'à ce qu'elle tombe pour s'éteindre. Et dans la mort, c'est encore l'avilissement. Il n'y a pas eu le moindre respect pour la personne humaine vivante, il n'y a pas le moindre respect pour le cadavre [...]. Entendons-nous cependant. On vivait dans les camps de déportation. On vivait, on riait, on chantait même parfois. Des hommes robustes avaient fini par s'accoutumer à cette vie d'enfer.

« L'horaire normal à Buchenwald était le suivant : à 4 heures 30, lever, toilette quand il y avait de l'eau, distribution : 300 grammes de pain de munition allemand, un petit cube de margarine, café ersatz sans sucre. A 5 heures 30, rassemblement sur la place d'appel aux sons d'une musique guerrière, les musiciens étaient des détenus. Rassemblement des *Kommandos* de travail. A 6 heures, travail jusqu'à 6h du soir avec un seul arrêt de midi à midi trente et distribution de café ersatz. A 6 heures, rentrée au camp, soupe. A 7 heures, appel sur la place d'appel,

d'une durée moyenne d'une heure ! Ensuite coucher sur les paillasses à deux par paillasse. Cela, quel que soit le temps : soleil ou pluie, neige, gel ou chaleur. Le dimanche travail de 6 heures du matin à 1 heure de l'après-midi. A 1h, soupe, appel. Ensuite, liberté [...]

« Au rythme des jours, les hommes s'affaiblissaient lentement. Après quelques mois, ils devenaient méconnaissables, mais tous étaient de même et l'on ne s'en apercevait pas [...]. Les jours passaient mornes, dans l'abrutissement du travail quotidien, sans spiritualité, sans la consolation de la prière commune [...]. Ajoutez à cette vie normale les coups, les gifles, la schlague, les brutalités de toute espèce [...].

« C'est le soir. De la cheminée carrée du crématoire, des flots de fumée et de flamme s'élèvent vers le ciel [...]. Dans la période finale, à partir de décembre 44, le nombre de morts devint tel - 5000 environ par mois sur un effectif de 25 à 30 000 détenus - que le four crématoire ne put suffire à la besogne. Dans ce cas, les corps étaient charriés dans la cour du crématoire, jetés sur un camion et transportés dans un charnier à ciel ouvert. Quand les Américains de l'armée Patton arrivèrent au camp, un camion chargé de cadavres raidis attendait dans la cour de ce lieu sinistre. Nos alliés, sceptiques auparavant, furent littéralement suffoqués d'indignation. Ils ramassèrent trois mille personnes dans les rues de Weimar, leur firent parcourir encadrés par des M.P. les 9 kilomètres qui séparent la ville de Goethe de Buchenwald, les réunirent sur la place d'appel et leur firent visiter par groupes de 100 les diverses attractions du camp. A la sortie du *Krematorium*, j'ai vu sangloter des femmes et des hommes, surtout du peuple. D'autres baissaient la tête d'un air sombre [...].

« Il me faut noter ici un fait qui est infiniment triste et qui montre bien à quel degré d'avilissement certains déportés étaient arrivés. Les camps de concentration ont été créés dès l'arrivée d'Hitler au pouvoir. Buchenwald date de 1934. Ils furent peuplés d'abord de communistes, de juifs, de membres du Centre Catholique, de sociaux-démocrates, de tous ceux qui étaient dénoncés comme ennemis du régime [...]. Les survivants, passées les premières années, ont obtenu à la longue des postes de direction ou d'administration [...]. D'autre part, le camp s'était peuplé de criminels de droit commun, de voleurs et d'assassins, condamnés aux travaux forcés. Vous devinez ce qu'une telle promiscuité avait de pénible. Mais cela faisait partie du plan d'avilissement de

la personne humaine. Nous avons souffert beaucoup plus de ces Kapos que des SS : politiques ou droit commun, la longueur de la détention, l'instinct de vivre en avait fait de véritables bourreaux sadiques, cruels [...].

« Mais il y avait aussi les détenus politiques, des hommes de la Résistance dont le crime était de s'être élevé contre la servitude, d'avoir refusé le joug. Tous, hélas, n'avaient même pas été déportés. Beaucoup avaient été fusillés ou avaient succombé aux tortures de la Gestapo, cette police secrète d'Etat avec ses auxiliaires de la Milice des Français, hélas ! [...].

« A Compiègne, ce fut le grand appel, l'envoi de 1700 détenus condamnés à la déportation, embarquement à 100 par wagon (hommes 40-chevaux 8) avec une brutalité déjà plus marquée. Les convois étaient vraiment des trains de la mort. Impossible de s'asseoir tous. Après de longues palabres, un semblant d'ordre s'établit : la moitié debout, la moitié assis à tour de rôle. Nous sommes livrés à nous-mêmes dans un wagon déjà plombé. Deux tinettes, l'une de chaque côté, je ne m'étendrais pas sur ce voyage de 4 jours et 3 nuits. La deuxième nuit, des hommes délirent, ont des accès de folie furieuse [...] Le train s'arrête. Nous entendons des piétinements. On va sans doute ouvrir cette boîte puante où l'on étouffe. La porte glisse en effet. Nous allons soupirer d'aise. Mais un officier SS suivi de deux hommes, hurlants, rageurs, saute dans le wagon la cravache à la main. Auf ! Debout ! Les 100 misérables sont parqués d'un côté du wagon et avec un coup de cravache à chacun, la brute nous fait passer à tour de rôle de l'autre côté. Le compte y est.

« Nous avons compris. C'est le martyre qui commence. Deux nuits encore et trois jours. Partis de Compiègne le 27 avril nous sommes à Auschwitz le 30 avril au soir. Allons-nous boire enfin ? Les portes glissent, des hurlements, des coups de feu (...).

« Du n° 186000 à 189000 – ce sont les numéros matricule tatoués sur le bras gauche, personnellement je porte le numéro 186353, 1700 Français « aryens » presque exclusivement des intellectuels et des personnalités importantes parmi lesquelles un petit nombre d'émigrés polonais. Parmi les Français se trouvaient 5 généraux, des membres des cercles financiers importants, des journalistes et des politiciens célèbres [...]. A leur arrivée, quelques-uns se révoltèrent mais ils furent calmés d'une manière extrêmement brutale par les SS et quelques-uns furent abattus sur place. Les Français étaient très courageux et avaient une très grande maîtrise d'eux-mêmes. On les tenait absolument isolés à Birkenau et on ne permettait à personne d'avoir aucun contact avec eux. Au bout de deux semaines, sur les ordres de Berlin, on les envoya (...) à Buchenwald ». [...]

« Après quoi, pas de gymnastique jusqu'à Birkenau. Là, dans les blocks sur la terre nue nous passons la première

nuit que suivirent d'autres nuits pareilles. Et l'immonde opération de tatouage du numéro de bagne sur le bras gauche commença. Je passe sur les opérations de « désinfection » [...]. La douche, un passage, nous toujours, dans un autre couloir glacial vers la salle d'habillement. On nous revêt des vêtements rayés que vous connaissez bien. Sans même un mouchoir, nous avons tous appris à nous moucher avec les doigts. A coups de triques, on nous conduit dans les blocs où nous couchons à même le sol sans possibilité de nous étendre

« Le lendemain, première soupe. Une seule gamelle pour trois sans cuiller. Nous devons lamper notre nourriture à tour de rôle comme des chiens [...] Après deux semaines de cette vie infernale, tout à coup, un ordre arrive. Nous repartons, cette fois en arrière vers l'Ouest pour Buchenwald. Mais nous laissons 200 des nôtres, morts ou grands malades qui ne devaient pas revenir. Un cadavre resta trois jours entiers devant le block sans être relevé. En arrivant à Buchenwald, le Recteur de Pont-Aven qui m'avait si souvent parlé de son retour dans sa paroisse, mourut d'une pneumonie [...].

« J'ai gardé de ce camp d'Auschwitz une impression sinistre.

« Sur le marais pestilentiel de Birkenau s'élevaient 8 fours crématoires avec chambres à gaz. Des convois entiers de juifs étaient conduits directement à la mort sans être immatriculés, c'est-à-dire tatoués [...].

« En dehors des déportés raciaux, parmi les déportés, combien sont revenus ? A priori, un sur cinq (l'acte d'accusation de Nuremberg évoque même 28 000 déportés politiques français revenus sur 228 000...) ».

Ce témoignage est cité par notre ami Philippe Radal dans sa biographie à paraître du Compagnon de la Libération Rémy Roure.

« J'AVAIS 14 ANS DANS LES CAMPS DE LA MORT »

« Je suis un miraculé. J'aurais dû être déporté à Auschwitz et gazé comme la quasi-totalité des 76 000 juifs de France arrêtés. Mais j'ai été interné à Buchenwald. J'aurais pu être battu ou même tué parce que j'avais un jour donné un coup de pied à un *Stubendienst*. Mais il ne m'est rien arrivé. J'aurais dû, pendant l'évacuation forcée pour fuir les Américains, traînard épousé au bord de la route, recevoir une balle de SS dans la nuque. Mais cette balle, je ne l'ai pas reçue. En 1945, après mon retour, j'ai voulu effacer de ma mémoire le souvenir de ma déportation. N'était-ce pas injuste vis-à-vis des hommes qui étaient à mes côtés, notamment mon père, un homme d'un courage et d'un optimisme extraordinaires, qui n'a cessé de me protéger jusqu'à sa mort ? » (Bertrand Herz, *Le Pull-over de Buchenwald, j'avais 14 ans dans les camps de la mort*, Tallandier, 2020)

Le témoignage de Claude Bourdet

« UN SEUL OBJECTIF : SURVIVRE »

Entré en Résistance dès 1940, co-fondateur du mouvement Combat avec Henri Frenay, Claude Bourdet (1909-1996) a créé et développé le Noyautage des administrations publiques (NAP) avant de représenter Combat au CNR. Arrêté (mars 1944), il est déporté à Neuengamme, Sachsenhausen, puis Buchenwald. Il rentrera en France au printemps 1945.



« Ce retour du camp a été, pour moi comme pour beaucoup d'autres, une expérience difficile, aussi difficile, encore que d'une autre manière, que l'arrestation et la déportation elle-même. D'abord, il y avait un simple phénomène biologique : nous étions dans un état lamentable. Grâce, certain, au calcium de mon ami Goffart¹, j'avais conservé mes dents et mon squelette n'était pas trop abîmé ; mais je pesais environ quarante kilos avec un mètre quatre-vingt-cinq. Et encore j'avais repris un peu de poids au cours des huit jours qui s'étaient écoulés entre la libération du camp et mon départ pour la France. Les poumons n'étaient pas en trop mauvais état, mais il y avait la décalcification des articulations, l'œdème des jambes, les épouvantables rhumatismes : autant de phénomènes de carence bien connus que l'on a pu observer chez tous les déportés. Je fus obligé de passer plusieurs semaines au lit

« Les difficultés les plus grandes n'étaient pas d'ordre physique, mais d'ordre psychique et intellectuel. Nous avions vécu dans l'attente de la mort, avec, en même temps, une volonté d'insecte pour survivre. Tout était orienté, ou presque, l'économie de nos gestes, les pensées de notre esprit vers ce seul objectif : survivre et pour cela éviter les changements, les déplacements, tout ce qui dérangeait la petite vie ralentie que nous nous étions composée. Voici qu'il fallait abandonner tout cet univers qui était devenu le nôtre, retourner dans la vie, penser, agir, redevenir un homme. Les prisonniers libérés, les convalescents qui sortent d'hôpital

connaissent cette extrême difficulté de réadaptation. Même pour ceux qui, comme moi, n'avaient passé qu'un an en déportation, la marque était profonde. Mais ce n'est pas tout. En prison, en camp de concentration, on ne pensait pas, on ne réfléchissait pas vraiment, du moins il ne me semble pas que je l'aie fait. Peu à peu, de même que nous nous donnions des dîners imaginaires, nous avions refait un univers idéal : celui qui existait sans nous, que nous allions retrouver, peut-être.

« Aucun projet idéologique là-dedans, mais des espoirs : des espoirs d'autant plus colorés d'optimisme qu'ils étaient plus fumeux. Cela suffisait pour vivre, pour survivre. Le seul fait que la France était libérée me faisait conclure – et je pense que tous mes camarades pensaient de même – que tous les problèmes seraient résolus. A peu de choses près, nous allions trouver le régime idéal, la justice, la liberté, la fin de l'exploitation de l'homme, l'amitié entre les combattants d'hier. Comment pouvait-on être si naïfs ? C'est tout simplement parce que nous avions besoin de cette image-là pour rester vivants.

« C'est d'autant plus curieux que, dans la Résistance, nous avions été confrontés avec les problèmes réels, et nous étions devenus plutôt cyniques qu'utopistes. Nous savions qu'il y avait des problèmes graves entre communistes et non-communistes, et nous aurions dû nous en souvenir, puisque certains conflits de ce genre étaient réapparus dans des camps comme Buchenwald. [...] Nous en étions arrivés à nous persuader que les résistants s'entendaient bien entre eux. Nous imaginions de Gaulle comme une sorte de père bienveillant, de chef fraternel, d'une Résistance unie pour refaire la France. [...] Le monde international que les concentrationnaires s'attendaient à retrouver était aussi idyllique que l'image qu'ils se faisaient de leur patrie.

Peut-être que j'exagère un peu mais à peine ; en tout cas j'avais de telles illusions, et beaucoup de mes camarades concentrationnaires avaient les mêmes. C'est que l'homme ne vit pas seulement de réalité, mais de rêve. Dans cet univers détaché du réel, nous avions évacué l'expérience et fabriqué du rêve. Et si ce processus était, dans les camps, poussé jusqu'aux limites de la confusion mentale, nous savons bien qu'il s'agit là d'un phénomène plus général et que cette reconstitution inlassable d'un "réel sur mesure" est un processus courant. »

L'Aventure incertaine, de la Résistance à la Restauration, Stock, 1975, p. 381 et ss

1. Médecin belge, déporté, qui officiait à l'infirmerie (le Revier) du camp d'Oranienbourg-Sachsenhausen.

*Le témoignage de Christian Pineau***« UN PROBLEME DE CONCEPTION DE L'EXISTENCE »**

Syndicaliste (CGT), beau-fils de Jean Giraudoux, il fonde le mouvement Libération-Nord avec Jean Cavaillès à la fin de 1940. Membre du Comité d'action socialiste, il est chargé par le général de Gaulle de rapporter en France sa « Déclaration aux mouvements » (juin 1942). Il fonde les réseaux Phalanx et Cohors-Asturias. Arrêté (mai 1943), il est déporté à Buchenwald. Rentré en avril 1945, il est nommé ministre du Ravitaillement.

« L'atmosphère du *Block* 34 devient si lourde que c'est presque un soulagement de partir pour le travail. A la *Gustloff Werke*¹, celui-ci n'est pas trop pénible ; il fait chaud, nous avons quelques bons camarades, dont le professeur polonais.

« Celui-ci a une expérience des camps plus longue que la nôtre ; il ne tarit pas de détails sur Auschwitz, s'estimant heureux d'avoir échoué à Buchenwald.

« - Ici, dit-il, nous n'avons de chances d'en sortir que si l'armée russe arrive très vite. C'est plus long que la chambre à gaz mais du moins a-t-on l'impression de défendre sa peau.

« Ayant tous les deux connu l'Allemagne avant notre déportation, nous nous demandions comment la population en est venue à subir, voire à accepter les méthodes du régime nazi.

« - En ce qui nous concerne, estime le professeur, il n'y a pas de question : elle ignore ou veut ignorer notre existence. On lui a dit que nous étions des bandits, des saboteurs, traités en conséquence. Cette explication lui évite tout cas de conscience. D'ailleurs seuls les SS pénètrent dans les camps. Vous n'y verrez jamais un civil, ni même un soldat de la *Wehrmacht*. Ceux-là pourraient être surpris, bavarder, faire réfléchir. Or, c'est cela que le Régime craint par-dessus tout : laisser se former une opinion publique qui ne soit pas à l'avance conditionnée.

« - Le drame, continue-t-il, est que les plus rétifs finissent à la longue par devenir sensibles aux slogans mille fois répétés. Considérez la direction du camp : elle est presque exclusivement composée de communistes profondément hostiles au Régime. Après plus de dix ans de captivité, nos chefs de *Blocks*, nos *Kapos*² copient presque tous les méthodes

de leurs tortionnaires, deviennent aussi antisémites, aussi racistes qu'eux. Je crois fermement qu'Hitler perdra la guerre ; ses théories, ses méthodes n'en empoisonneront pas moins le monde pendant des générations.

« Nous sommes convaincus tous les deux que Buchenwald pose moins un problème allemand qu'un problème de conception de l'existence valable pour toutes les nations. [...] Quand, le soir, nous rentrons tous ensemble du travail, nous avons, quelles que soient nos attitudes, le même regard pour les flammes du *Krematorium*³, symbole lumineux de la civilisation nazie. [...]

« Si je ne fais mention ici que des conversations intéressantes plus spécialement la vie du camp, il est remarquable de constater à quel point l'échange des idées sur les sujets les plus divers, parfois les plus abstraits, contribue à entretenir notre activité intellectuelle, à préserver notre moral. Dans les *Kommandos*⁴, dans les *Blocks*, au cours des longues attentes sur la place d'appel, les détenus, groupés par affinités, épiloguent à perte de vue sur la gastronomie, l'amour, l'art, voire la métaphysique.

« En aucun autre lieu, je n'avais entendu pousser aussi loin les controverses sur la manière de cuire une daube ou sur l'existence de Dieu.

« Quand Michu et Armand commencent, le soir, sur la place, une discussion philosophique, quinze ou vingt détenus, oubliant le lieu et la fatigue, écoutent, prennent parti, se passionnent [...]

« Parfois, nous nous taisons pour regarder les couchers de soleil. Ceux de Buchenwald sont splendides. Le vert des hêtres, quand la lumière commence à jouer, presque horizontale parmi les feuilles agitées, prend sa vraie valeur entre les bandes rouges et mauves qui découpent l'horizon comme une tranche napolitaine, tandis que le système nuageux, se brisant sur la colline, crée des zones d'ombres grises.

La Simple vérité 1940-1945, Editions Phalanx, 1960, p. 384-386 et 476

1. Usine d'armement située juste à côté du camp de Buchenwald.
2. Détenus de droit commun chargé par les nazis d'encadrer et de commander les déportés.

3. Afin d'éliminer le nombre toujours croissant de morts sans témoins, les SS mirent en service dès 1940 leur propre usine d'incinération dans l'une des salles du sous-sol du camp de Buchenwald. L'entreprise « Topf & Söhne », basée à Erfurt, développa des fours spéciaux inspirés des usines d'incinération des déchets. Dix fours du même type furent ensuite installés au camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau. Grâce à ces fours, les SS pouvaient incinérer un maximum de corps en un temps record. Depuis 1943, les cendres de la plupart des morts étaient jetées comme des ordures ménagères.
4. Groupes de détenus d'un camp de concentration détachés pour exécuter des travaux à l'extérieur du camp

JUGER

DE GAULLE ET LES COLLABORATEURS

Arnaud TEYSSIER

Historien Président du conseil scientifique de la Fondation Charles de Gaulle*

« Le *De Gaulle de 1944-1945*, porté par une colère sincère contre ceux qui ont "souillé" l'honneur et l'âme du pays, y apparaît souvent dans une forme d'"inhumanité" apparente, qui s'atténuerà avec la fin du conflit et le début du redressement national. »



Le général de Gaulle à l'Hôtel de Ville le 25 août 1944 © Fondation Charles de Gaulle

De Gaulle, dont les combats furent toujours dominés par une vision morale – cette guerre est une « guerre morale », écrivait-il à Roosevelt, et la France Libre procède d'une mystique -, exprimait rarement dans ses écrits des jugements sévères sur les hommes, du moins en tant qu'individus. Ce lecteur des moralistes du XVII^{ème} siècle savait l'infinie faiblesse de l'homme, et faisait porter plutôt la sévérité de ses jugements sur les systèmes, ou sur les raisonnements qui précipitent l'individu, livré à sa misérable condition, vers le Mal. D'où l'attention qu'il portait à la qualité des institutions, ainsi qu'à la responsabilité des élites.

Ainsi, dans la mécanique infernale qui conduisit Vichy vers toujours plus de compromissions avec l'ennemi, voyait-il avant tout, comme sources de toutes choses, l'armistice, faute originelle, et le prestige trompeur du maréchal Pétain. Encore trouvait-il des circonstances atténuantes au vainqueur de Verdun – la vieillesse, qui est un « naufrage » -, ou concédait-il à Laval lui-même que dans la gravité de ses actes, il y avait sans doute eu une forme de sincérité envers son pays (« que cela lui soit laissé »). Vis-à-vis des hauts fonctionnaires qui avaient un temps servi Vichy, il était porté à l'indulgence, dans la mesure toutefois où ils n'avaient pas pratiqué de collaboration active, et aussi parce qu'il avait besoin de leurs compétences pour réinstaurer l'autorité de l'Etat à la Libération : il en fut ainsi de Maurice Couve de Murville, ou du diplomate Jean Chauvel.

Le seul critère qui comptait pour lui, c'était la réalité du « sentiment national » chez ces hommes - mais il est certain qu'après l'invasion de la zone Sud et la satellisation complète de Vichy, il était devenu fort peu concevable de persévéérer dans l'erreur... De Gaulle était plus sévère pour la collaboration économique et financière, mais surtout pour la collaboration des intellectuels. Ce général si politique, qui était aussi un écrivain et un lecteur de premier ordre, ne se laissa finalement pas flétrir, après avoir beaucoup hésité, sur le cas de Robert Brasillach, malgré les interventions nombreuses et notables qui se manifestèrent pour sauver sa tête.

Le journal de Claude Mauriac, qui travailla auprès du Général à la fin de la guerre, est révélateur de sa sévérité envers ceux qui avaient péché contre l'esprit. Le *De Gaulle de 1944-1945*, porté par une colère sincère contre ceux qui ont « souillé » l'honneur et l'âme du pays, y apparaît souvent dans une forme d' « inhumanité » apparente, qui s'atténuerà avec la fin du conflit et le début du redressement national. En ce sens, l'homme du 18 juin épouse parfois la sainte fureur de Péguy contre « ceux qui se rendent ». Mais Claude Mauriac rapporte, à la date du 4 février 1945, alors même que Brasillach va être exécuté, ce témoignage de son père François qui vient de rencontrer de Gaulle : « Il me parla de l'épuration avec beaucoup de tact et de sensibilité. « Je gracie toujours les mineurs... me dit-il, miliciens ou pas, je les gracie. » » Et le chef du gouvernement provisoire fit bel et bien en sorte que les premiers excès de la Libération fussent au plus vite corrigés par la sévérité plus ordinaire des tribunaux.

En réalité, si l'on veut saisir l'état d'esprit profond de De Gaulle sur la durée de son existence, il faut se reporter à cette visite qu'il reçut, plus tard, rue de Solférino, le 27 juillet 1955 : celle de Robert Aron et Georgette Elgey (qui le rapporte), pour leur *Histoire de Vichy*. Il salua avec une certaine ironie « l'objectivité » de l'historien - il trouvait le livre trop indulgent ou trop compréhensif pour le régime Pétain – en ajoutant ce propos : « Les intentions des hommes de Vichy n'étaient pas foncièrement mauvaises. Mais qu'est-ce qu'une intention en politique ? ça ne compte pas ; ce qui compte, ce sont les actes. »

* Dernier livre paru : *Charles de Gaulle, l'angoisse et la grandeur*, Perrin, 2024.

LES TRIBUNAUX DE L'ÉPURATION

En mettant fin à l'occupation de la France par le vainqueur de juin 1940, la Libération ouvre une période d'abord marquée par les règlements de comptes et les vengeances de « l'épuration sauvage ». Cette épuration extra-judiciaire ne frappe pas que des collaborateurs notoires : elle permet également de satisfaire des vengeances privées, mais elle est sévèrement condamnée par le Gouvernement provisoire de la République française, soucieux d'instaurer une épuration légale.



Vue d'ensemble de la salle d'audience le jour de la déposition de Paul Reynaud au procès du maréchal Pétain © Keystone

L'épuration légale est organisée par plusieurs ordonnances du GPRF, puis du CFLN visant ceux que le général de Gaulle nomme « une poignée de misérables et d'indignes, dont l'État fait et fera justice » (14 octobre 1944). Ces textes promulgués entre août 1943 et mai 1945 visent toutes les catégories de la population qui se sont compromises avec l'occupant et avec le régime de Vichy. Elles créent de nouvelles institutions judiciaires (chambres civiques, cours de justices) chargées de prononcer des sanctions d'indignité nationale et de dégradation nationale et des interdictions politiques et professionnelles.

Une Haute Cour de justice, composée de députés de l'Assemblée constituante (tous issus de la Résistance), est chargée de juger le chef de « l'État français », le chef du gouvernement de Vichy, les ministres, les commissaires généraux, les résidents, les gouverneurs généraux, et les hauts fonctionnaires. Entre mars 1945 et juillet 1949, elle instruit 108 dossiers, prononce 3 acquittements, 42 non-lieux, 15 peines de dégradation nationale (dont 7 annulées pour faits de résistance), 14 peines de prison, 8 peines de travaux forcés, 18 peines de mort, dont trois sont exécutées (Pierre Laval, Joseph Darnand, Fernand de Brinon), cinq commuées (dont le maréchal Pétain) et dix prononcées par contumace. D'abord installées dans chaque département, les cours de justice, composées d'un magistrat et de quatre jurés, instruisent 311 200 dossiers, dont 183 500 sont classés sans suite. Elles jugent au total 55 300 personnes, dont 6 700 sont acquittées et 3 500 condamnées à la dégradation nationale. Par ailleurs, 32 000 accusés sont condamnés à des peines de prison, de réclusion criminelle

ou de travaux forcés, et 6 763 à la peine de mort, dont 767 (791, selon certaines sources) sont exécutés.

DE MAUVAIS SOUVENIRS

Aucun secteur n'échappe à la justice, les intellectuels étant les plus lourdement frappés en raison de leur visibilité particulière : « Boucs-émissaires faciles à désigner à la vindicte publique parce que connus de tous – et pour cause ! – les journalistes et les écrivains étaient une proie d'autant plus évidente qu'ils n'étaient pas soutenus par d'importantes puissances d'argent et qu'ils ne représentaient pas un enjeu économique nécessaire à la reconstruction nationale¹. ». C'est pourquoi les principales figures de la collaboration économique, de nombreuses vedettes et célébrités de la collaboration parisienne, les hauts fonctionnaires, dont beaucoup ont eu la prudence de donner des gages à la Résistance², voire de retourner leur veste sans aucun scrupule, ainsi que plusieurs dignitaires religieux, sont relativement épargnés par les tribunaux de l'épuration, avant de bénéficier des trois lois d'amnistie qui se succèdent, dont la dernière proclame : « L'amnistie n'est pas une réhabilitation, ni une revanche, pas plus qu'elle n'est une critique contre ceux qui, au nom de la nation eurent la lourde tâche de juger et de punir. » (loi du 6 août 1953).

En définitive, même si elle était inévitable en raison de la gravité des crimes commis par les auxiliaires de l'occupant, l'épuration laisse, dans l'ensemble, de mauvais souvenirs : les femmes tondues, les exécutions sommaires, l'inégalité des verdicts ont brouillé durablement son image et permis aux « vaincus de la Libération » de continuer à se poser en victimes d'une véritable « guerre civile ». Elle demeure prisonnière d'une contradiction que Raymond Aron formulait en ces termes dans le premier numéro des *Temps modernes* : « L'épuration fut un acte révolutionnaire mis en forme légale, condamné par définition à ne satisfaire ni les révolutionnaires ni les légalistes. » (1^{er} octobre 1945)

François BROCHE

1. Pierre Assouline, L'Epuration des intellectuels, éditions Complex, 1985.

2. Le concept de « services rendus à la Résistance », souvent in extremis, n'ayant pas fait l'objet d'une définition juridique précise, a permis à de nombreux collaborateurs d'échapper à l'épuration. Limité à l'origine à un petit nombre de cas, il prendra très vite une extension inattendue. Un exemple particulièrement édifiant est celui de René Bousquet, secrétaire général de la Police de Vichy, organisateur de la rafle du Vél'd'Hiv' en 1942, jugé et acquitté à deux reprises par la Haute Cour de justice après la guerre.

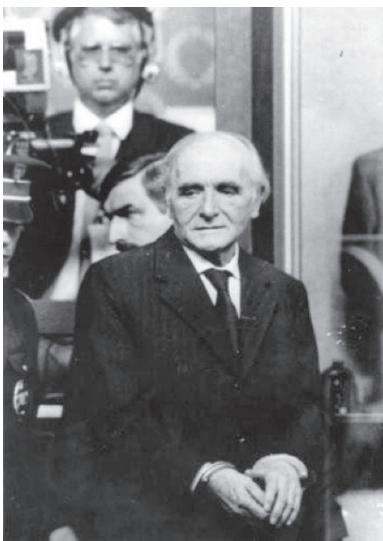
BARBIE, TOUVIER, PAPON : TROIS PROCÈS POUR L'HISTOIRE

« Montrer que l'on peut être rattrapé par son passé, et aider à réfléchir au présent et à l'avenir, qu'on ne peut sérieusement bâtir sans connaissance de l'Histoire. »

Pourquoi juger, tant d'années après, des hommes que l'Histoire a déjà si clairement et massivement condamnés ? Et, de ce fait, instruire leur procès alors que la France, l'Europe, le monde, semblent avoir depuis si longtemps, non pas certes oublié ou absous leurs crimes, mais du moins, faisant la part du temps qui passe, et à l'occasion de nouvelles horreurs, tourné cette page si sanglante et si sombre ? Ainsi, dira-t-on peut-être, vont les années et les guerres, en une constante certes désolante de l'humanité, mais dont il ne servirait à rien de réveiller la mémoire. Oui, à quoi bon ?

A l'essentiel, en fait : à faire connaître aux générations qui ont suivi celle de la Seconde Guerre mondiale et de l'occupation de la France certains comportements terribles qui ont marqué cette période, et à analyser les raisons qui les ont rendus particulièrement condamnables. Fût-ce bien ultérieurement à l'époque où ces faits ont été commis, mais avec deux ambitions au moins : montrer que l'on peut être rattrapé par son passé, et aider à réfléchir au présent et à l'avenir, qu'on ne peut sérieusement bâtir sans connaissance de l'Histoire.

Rappelons le parcours de ces trois personnalités aux profils différents, même s'il existe un certain parallélisme de destins, et ce que la justice leur a reproché.



Klaus Barbie lors de son procès
© Bibliothèque municipale de Lyon

Klaus Barbie a adhéré à vingt ans, en 1933, à la *Hitlerjugend* (les Jeunesses hitlériennes) et est entré deux ans plus tard dans la SS, ainsi qu'au *Sicherheitsdienst*, service de sécurité du parti nazi, le redouté SD, qui deviendra bientôt celui de l'ensemble du Reich. A 23 ans, il devient

officiellement membre du parti national-socialiste. Mais c'est avec la guerre et l'occupation des nations envahies par l'Allemagne qu'il va donner la pleine mesure de sa férocité, d'abord aux Pays-Bas jusqu'en 1941, puis en France, entre 1942 et 1944. Après l'invasion de la zone sud, il devient en 1943 le chef de la Gestapo pour la région lyonnaise.

Très vite surnommé « le boucher de Lyon », il fait arrêter, torturer et exécuter de nombreux résistants, dont Jean Moulin (et parfois assassiner par la Milice, comme Marc et Simone Bloch), liquider des otages par centaines – y compris très jeunes – et déporter massivement des Juifs à Auschwitz, dont les quarante-quatre « Enfants d'Izieu ». D'autant plus qu'entre temps, lors de la conférence de Wannsee, en janvier 1942, les dirigeants nazis ont mis au point les grandes lignes de la « solution finale », autrement dit la déportation massive et mortelle des Juifs d'Europe occidentale vers les camps d'extermination. Le premier convoi de déportés quittera la France en mars 1942.

La liste détaillée des crimes de guerre commis ou ordonnés par Klaus Barbie est interminable, et lui vaudra, après son arrestation en Bolivie où il s'est réfugié à la Libération sous le nom de Klaus Altmann (et où il trouvera le moyen, fort de son « expertise », d'assister la dictature du général Banzer Suarez dans son impitoyable répression de l'opposition), une condamnation à perpétuité pour crimes contre l'humanité – ce sera la première fois que ce chef d'accusation est retenu en France. Il devait mourir en prison d'un cancer en 1991.



Paul Touvier lors de son procès © AFP

Paul Touvier, lui aussi, a eu l'occasion de sévir à Lyon et dans sa région. Mais c'est à Chambéry qu'a commencé sa funeste carrière, avec son adhésion, en 1940, à la Légion française des combattants, puis au Service d'ordre légionnaire (SOL) qui lui succède, et surtout à la Milice, toutes organisations créées par Vichy. Trois ans plus tard, distingué pour ses qualités policières à l'Ecole des cadres d'Uriage, il est chargé, à l'échelle de la Savoie, de monter des

opérations punitives contre des établissements affichant leur sympathie pour la Résistance et la France Libre. Nouvelle promotion, si l'on ose dire, et lyonnaise cette fois : Touvier est bientôt nommé chef régional de la Milice et couvre désormais dix départements, où il va pouvoir s'adonner sans retenue à la persécution des Juifs, auxquels il vole une haine obsessionnelle, et à la lutte contre les résistants, qu'il abhorre.

Dès lors, ses exactions ne se comptent plus. Il tente d'infiltrer la Résistance, fait torturer des prisonniers, dirige des rafles, pille des biens... Parmi d'autres méfaits sanglants, il prétend, en 1944, venger l'attentat contre Philippe Henriot, chanteur officiel de la Collaboration, en faisant fusiller sept Juifs qu'il a personnellement choisis sur une liste de détenus. Crime qui lui vaudra après la Libération une condamnation pour « complicité de crimes contre l'humanité. » Autre effet de son antisémitisme délirant : en décembre 1943, à la demande de la Gestapo, Touvier et ses miliciens attaquent une synagogue où se cachaient des juifs. Sur place, ils trouvent seulement un couple de gardiens, qu'il fait aussitôt déporter à Auschwitz, d'où les malheureux ne reviendront pas.

Entre temps, devenu le « chef Touvier », il noue à toutes fins utiles avec des membres du clergé catholique des sympathies dont il se servira, en les élargissant, lors de ses « cavales » successives. Car, arrêté une première fois à la Libération, il réussit une évasion rocambolesque et vivra caché, notamment dans une abbaye traditionaliste, sous deux identités d'emprunt, Paul Berthet, puis Paul Lacroix, jusqu'à son arrestation finale. En avril 1994, il est condamné à la réclusion criminelle à perpétuité ; l'année suivante, la Cour de cassation rejette son pourvoi, tout comme le président Chirac rejette sa demande de grâce médicale. Mais sa période de détention finale sera brève, puisqu'il meurt, lui aussi en prison d'un cancer, en juillet 1996.



Maurice Papon lors de son procès © Archives nationales

Maurice Papon, pour sa part, ne semble pas être venu à la Collaboration, à l'origine, par idéologie, mais par une sorte de glissement finalement consenti, au fil de la première partie de sa carrière – c'est même là une particularité qui rend son cas exemplaire – puisque ses débuts dans la vie avaient été plutôt orientés à gauche. Etudiant en droit et

en lettres, il milite en effet à la Ligue d'action universitaire républicaine et socialiste aux côtés, notamment, de Pierre Mendès France. Son père, lui-même élu local de centre gauche, lui fait connaître d'influents parlementaires amis, membres du parti radical et radical-socialiste. Le tout jeune Maurice appartiendra même au cabinet d'un ministre de l'Air, Jacques-Louis Dumesnil, en 1931 et 1932 ; et il sera plus tard détaché auprès d'un secrétaire d'État des gouvernements de Front populaire successifs.

Au ministère de l'Intérieur, dont il a réussi le concours, il a d'autre part fait la connaissance de Maurice Sabatier, qui en est alors le directeur. Lequel, devenu directeur de l'Administration départementale et communale après l'instauration du régime de Vichy, rappelle Papon, d'abord comme sous-préfet puis, à la direction de l'Administration centrale, comme directeur de cabinet, et l'affecte ensuite en Gironde comme secrétaire général de la préfecture. Or il se trouve qu'après la région parisienne, celle de Bordeaux, avec plus de six mille Juifs recensés, passe pour la plus peuplée de province par cette communauté. Toujours dans l'effroyable logique de la conférence de Wannsee, commencent alors leur traque, et bientôt leur déportation, sous la direction du chef de service des questions juives et d'un capitaine des SS.

Les rafles de Bordeaux débutent le 15 juillet 1942 et durent deux jours ; 105 personnes figurent sur la liste, 70 sont raflées et 171 personnes font partie du premier convoi de Bordeaux vers le camp de Drancy, en attendant celui d'Auschwitz. De juillet 1942 à juin 1944, on comptera douze convois au total, transportant près de 1.600 Juifs, et que le haut fonctionnaire qu'il est ne peut évidemment ignorer, même s'il devait assurer plus tard ne jamais les avoir encouragés. Du moins n'a-t-il pas, alors, démissionné...

Le vrai procès Papon aura lieu bien après la Libération, et alors que l'accusé aura effectué une très brillante carrière administrative, jusqu'au poste de préfet de police (d'ailleurs très controversé durant la guerre d'Algérie), et politique, dans les rangs... gaullistes, jusqu'à un portefeuille ministériel de 1978 à 1981. L'une des questions majeures posées au cours de ce procès aura été de déterminer dans quelle mesure un individu doit être tenu pour responsable lorsqu'il est un maillon, de surcroît non décisionnaire assurera-t-il inlassablement, dans une chaîne de responsabilités. Ce qui n'était évidemment rien à l'horreur du sort réservé à une partie de la population au seul motif qu'elle était juive. Condamné à dix ans de réclusion criminelle en 1997, puis remis en liberté, en principe pour raisons médicales, Maurice Papon est mort en février 2007.

Trois destins donc, trois parcours différents, et inégalement mis au service de la même abomination nazie. Mais trois façons aussi d'aborder le problème de la justice même bien tardive, trois raisons d'entretenir la mémoire, et trois justifications de grands procès inévitablement douloureux, mais non moins inévitablement nécessaires.

Bernard BRIGOULEIX